

I. Bilan 2013-2014

1a. Composition

i. Création de l'APE

L'association a été créée par publication au journal officiel des associations le 8 février 2014. Conformément à ses statuts (voir annexe 1), elle pour but :

- a. d'organiser et d'animer des activités périscolaires destinées à soutenir l'action éducative des enseignants, sans se substituer au rôle pédagogique de ceux-ci, et à promouvoir l'éveil de l'enfant.
- b. de chercher, d'étudier et de réaliser en commun toutes les améliorations désirables aux conditions matérielles et morales des élèves, et ce dans leur intérêt et celui des familles, en préservant son indépendance par rapport à toute doctrine ou organisation politique ou religieuse.

ii. Membres

L'association se compose de membres actifs et éventuellement de membres Honoraires, Bienfaiteurs et d'Honneur. Ainsi, les statuts de l'association indiquent que :

- *« Peut être membre actif toute personne qui, adhérant aux présents statuts, a, à sa charge, de droit ou de fait, comme père, mère ou tuteur, un élève de l'Ecole Publique des Cendriers*
- *Peut être membre Honoraire, toute personne qui, ayant fait partie de l'association en qualité de Membre Actif, continue à s'intéresser à l'association bien que n'ayant plus d'enfants à l'Ecole Publique des cendriers ou toute personne s'intéressant à l'association et admise par le Conseil d'Administration.*
- *Peut-être membre Bienfaiteur, toute personne contribuant aux bienfaits de l'association et admise par le Conseil d'Administration. »*

Au 5 juillet 2014, l'association compte 30 membres actifs. Ce chiffre est important pour une jeune association. Il est toutefois à relativiser au regard des potentiels de l'école maternelle des Cendriers. L'un des objectifs de la **rentrée prochaine est de mobiliser encore plus de parents d'élèves.**

iii. Constitution de l'association

L'Association est dirigée par un Conseil d'administration constitué par 9 membres maximum parmi tous les parents ayant la qualité de membre actif. Le Conseil d'administration, est élu par l'ensemble des membres actifs à jour de leur cotisation pour une durée de 2 ans. Le Conseil d'administration choisit parmi ses membres son bureau.

L'assemblée générale constitutive du 12 janvier 2014 a désigné pour une durée de deux ans :

- M. Deniz, BOY, 30, rue de Tlemcen, 75020 Paris, en qualité de Président de l'association
- Mme Cécile, JOLY, 36, rue de Tlemcen, 75020 Paris, en qualité de Secrétaire de l'association
- M. Julien, ALDHUY, 6 rue Houdart, 75020 Paris, en qualité de Trésorier de l'association

1b. Activités de l'APE

Conformément à ses statuts, l'association prend des initiatives pour œuvrer sur trois types d'activités, récréatives, institutionnelles et de soutien aux projets de l'école. Sur ce dernier point, il doit être clairement indiqué que notre soutien, entre autres financier, ne peut intervenir qu'après sollicitation de l'équipe pédagogique. En aucun cas, l'APE des Cendriers n'a vocation à financer des projets hors parcours pédagogique de l'équipe enseignante. **C'est donc bien la sollicitation des enseignants qui déclenche une participation de l'APE sur le modèle suivant :**

Sollicitation des enseignants pour le financement de tout ou partie d'un projet pédagogique → réflexion de l'APE sur un évènement générateur de recettes → Organisation de l'évènement → Bilan des recettes → Réunion de l'APE pour décider du montant versé au projet pédagogique, selon les recettes et la trésorerie de l'association

Légende : ⇒ = entraîne

i. Activités récréatives

Deux activités ont été organisées cette année :

- Le 5 avril 2014, par convention avec la Ville de Paris, l'APE a organisé une **brocante de puériculture dans l'enceinte de l'école**.

Cette première expérience a été une réussite. Nous avons dû lever les doutes sur notre capacité à organiser l'évènement, y compris du point de vue de la sécurité, et convaincre de l'intérêt de la brocante. Elle visait plusieurs objectifs :

- o Lancer une dynamique d'activités récréatives alors même que l'APE n'avait que deux mois d'ancienneté.
- o Générer des recettes pour l'APE : à cette occasion, nous avons décidé que le produit des ventes de boissons et gâteaux irait directement au financement du projet de classe de mer (voir infra), le reste devant servir à soutenir l'ensemble des projets pour lesquels l'équipe enseignante nous solliciterait.

Nous proposons donc de renouveler l'expérience l'année prochaine, à la même période, et dans la mesure du possible, en étalant l'évènement sur une journée de samedi.

- Le 12 mai 2014, l'association a organisé un **concours gâteaux au sein de l'école**. Les parents étaient invités avec leur enfant à préparer leur plus beau gâteau et à le déposer à l'école. Puis, se sont tous les élèves de l'école qui ont voté, avec les personnels, pour choisir le plus beau gâteau (ci-contre). Après la classe, les gâteaux ont été vendus en parts



individuelles ou en entier, au profit des projets de l'école. Les retours ont été très positifs, qu'ils viennent des enfants, de l'équipe enseignante, des personnels ou des parents.

L'action est à reproduire l'année prochaine à la demande unanime en y ajoutant un stand de boissons.

ii. Activités institutionnelles

Elles ont été ciblées à l'endroit de différents publics :

- **relations avec les parents d'élèves :**
 - o s'agissant d'une rentrée qui se plaçait sous le signe de l'application de la nouvelle réforme des rythmes scolaires, les représentants de parents d'élèves, devenus fondateurs de l'APE ont pris l'initiative de recueillir sous la forme d'un questionnaire (annexe 2) l'avis des parents d'élèves sur le déroulement de la première partie de l'année scolaire à l'école maternelle des Cendriers. Après avoir salué le courage et le dévouement des personnels éducatifs et d'encadrement de l'école (Directrice, enseignants, ASEM, responsable éducatif ville (REV), animateurs), qui tous essayaient chaque jour, dans des conditions difficiles, de mettre nos enfants en situation d'épanouissement et d'apprentissage, nous avons fait le constat que la confusion continuait de régner sur le fonctionnement des ARE dans l'école.

Le questionnaire visait donc à aboutir à une réflexion partagée avec les acteurs de notre école, ainsi qu'avec la mairie du 20^{ème} arrondissement.

Nous avons reçu suffisamment de retours pour présenter les points à améliorer concernant, entre autres, le fonctionnement et l'organisation des temps calmes et siestes, la cantine, l'hygiène, les flux des enfants dans l'école ou encore le contenu et l'encadrement des ARE.

Ceci a conduit à deux actions : une **réunion d'échange entre le REV, M.Herodin, les enseignants et les parents d'élèves le 2 décembre 2013** pour évoquer ces difficultés et réfléchir collectivement à des solutions. Puis l'APE a porté ses revendications par un **courrier daté du 7 janvier auprès de Mme Calandra** Maire du 20^{ème} (annexe 3) et dont nous avons affiché la réponse datée du 7 février 2014 sur les panneaux dédiés à notre communication (annexe 4).

- o Les rapports quotidiens avec les parents d'élèves prennent également deux autres formes : la **création d'une mailing-list** pour les tenir informés des événements à l'école au travers du mail de l'APE (apecendriers@gmail.com), leur rappeler quelques jours avant des réunions ou événements importants. Nous devons sur ce point améliorer l'information et augmenter le nombre des

5. Le goûter du soir et le centre de loisirs



Comment votre enfant perçoit-il le relais de vendredis ? Vous semble-t-il satisfait des activités

.....
.....

6. La sécurité



Avez-vous le sentiment que les règles de sécurité sorties des enfants aux différents moments de la j

.....
.....

7. L'information



Avez-vous le sentiment d'être bien informé sur ses activités ? Que pensez-vous de la comi

Extrait du questionnaire

adhérents et ce faisant d'adresses mails de parents d'élèves. Par ailleurs, le blog de l'école a été réactivé, disponible à l'adresse <http://parentscendriers.canalblog.com/>. Il permet de diffuser des informations sur l'école, avant ou après les évènements ou encore d'annoncer des évènements dans le quartier, voire des coups de cœur de parents pour des activités, lectures, etc., à destination de nos enfants. Nous travaillerons à améliorer son ergonomie et à épurer son contenu.

- **relation avec l'école et le REV :** Par ailleurs, l'APE est en contact permanent avec la direction pour apporter tout concours à l'amélioration du cadre d'évolution des élèves. Nous avons également des relations étroites avec l'équipe enseignante de l'école, ainsi qu'avec le REV. Nous voulons dire ici le plaisir qui a été le nôtre d'échanger tout au long de l'année avec eux et leur dire notre reconnaissance pour leur investissement et disponibilité.

- **relation avec la mairie et le quartier :**
 - o L'APE est également en contact régulier avec la **mairie du 20^{ème} arrondissement**, que nous sollicitons par courrier ou sous la forme d'entretiens pour faire valoir nos besoins, de toutes natures. Les relations sont bonnes, constructives dans l'intérêt des enfants. Nous avons été reçus le lundi 10 mars 2014 par Mme Anne-Charlotte Keller alors adjointe aux affaires scolaires pour la tenir informée de divers points d'amélioration possibles. Nous avons également été reçus le 3 juillet 2014 par M. Alexandre Le Bars, actuel adjoint aux affaires scolaires pour porter différentes objections liées au fonctionnement de l'école, aux activités ARE qui y seront proposés ou encore sur des sujets d'accessibilité à mobilité réduite. Sur ce dernier point, nous avons confirmé notre demande d'équipements de l'école par une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, ou toute autre solution (annexe 5). Nous avons également pris l'attache de la délégation départementale de l'Association des Paralysés de France pour recevoir une analyse *in situ* afin d'étudier la faisabilité technique (annexe 6). Même si les réponses qui nous sont données ne nous satisfont pas à chaque fois, nous poursuivons le dialogue pour aboutir à des solutions acceptables. Et nous tenons à remercier la mairie pour son écoute constructive.

 - o Nous avons également établis des contacts avec le **conseil de quartier**, que nous souhaitons remercier pour son soutien à la réalisation d'un des projets de l'école (classe de mer). De même, nous échangeons régulièrement avec **La 20^{ème} chaise** dont nous communiquons les messages et propositions d'activités à notre mailing-list et que nous souhaitons chaleureusement remercier pour l'invitation à participer à la **brocante de quartier le 14 juin 2014**. Un stand de l'APE était présent, tenus successivement par des parents d'élèves et des enseignantes. Ce fût là encore une belle journée où l'on retiendra, entre autres, la belle affiche de l'APE ! (voir ci-contre).



- **relation avec l'Inspection académique** : Le même type de démarche est opéré à l'endroit de l'Inspectrice de l'Education nationale (IEN) en charge de notre circonscription, Mme Parouty, dans le but de lui signaler des dysfonctionnements dans l'organisation et le fonctionnement de l'école et afin de trouver des solutions opérantes. Ayant sollicité un entretien le 21 mars 2014, les parents délégués membres de l'APE ont rencontré Mme Parouty le 7 avril 2014 pour faire des propositions. Le dialogue a été constructif et utile à l'école. Par mesure de confidentialité, l'APE se refuse ici à entrer dans les détails. Nous remercions l'IEN pour sa disponibilité et son écoute.

iii. Soutien aux projets de l'école

Comme indiqué précédemment, l'APE a vocation à soutenir les projets de l'école. Ceux-ci peuvent prendre deux formes principales :

- **Les projets permanents** : Il s'agit ici notamment des fêtes de Noël et de fin d'année :
 - o **La fête de Noël** de l'école est l'occasion d'un moment de première répétition de la chorale de l'école. Nous organisons avec les enseignants un moment convivial, souvent dans le préau couvert à cette époque. Cette année, il a été l'occasion d'un **lâcher de ballons entièrement financé par l'APE** qui a enchanté les enfants et leurs parents. Par ailleurs, les enseignants y ont vendus quelques fabrications dans le but de récolter des fonds pour le projet de classe de mer.
 - o **La fête de fin d'année** est autrement plus compliquée à organiser. Elle a eu lieu le vendredi 21 juin 2014. L'APE y a fortement contribué. Démarrant par la chorale et des jeux dansés, la fête se poursuit autour de boissons, gâteaux et merguez et de jeux pour les enfants, dont certains sont payants (avec notre monnaie locale, le « cendrillon ») car donnant droit à un lot. Très fréquentée cette année, elle a souffert de notre point de vue de plusieurs défauts majeurs :
 - une organisation le vendredi soir à 18h30, rendant compliquée la préparation matérielle de la fête pour assurer un accueil dans de bonnes conditions, et compliquant par ailleurs la tâche des animateurs du centre de loisirs jusqu'à... 18h30.
 - du manque d'aides et de disponibilités des parents d'élèves sur cet événement, condamnant ainsi la tenue de deux jeux gratuits pour les enfants.
 - Enfin, de comportements inacceptables où par exemple des adultes se permettent de passer devant des enfants aux stands de boissons, gâteaux ou merguez !

Dès lors, l'APE a décidé qu'elle n'organisera plus cette fête en 2015 si elle ne se tenait pas un samedi matin et si, 15 jours avant sa date prévue, nous ne trouvons pas suffisamment de parents d'élèves qui s'engagent à tenir les stands de jeux, boissons et merguez. Cette décision a été présentée au 3^{ème} conseil d'école du 23 juin 2014.

- **La tombola de l'école** : organisée pour la 1^{ère} fois dans l'école, elle a été l'occasion de distribuer 108 cadeaux aux heureux gagnants. Nous disposions de beaux lots. A titre indicatif, les 3 premiers étaient un vol d'initiation en avion pour 3 personnes, un coffret week-end SPA à Vichy à l'Hôtel Les Célestins et un circuit de train en bois. Nous remercions très chaleureusement les nombreux commerçants et partenaires dont vous trouverez la liste en annexe 7, ainsi que les parents d'élèves qui ont contribué par leurs dons à organiser cette tombola.
- **Les projets pédagogiques** : Il s'agit ici de venir en soutien, entre autres financiers, des projets portés par l'équipe enseignante. Deux projets ont occupé notre attention cette année, dont le premier plus fortement que le second :

- **Le projet de classe de mer à Dolus d'Oléron pour les classes 4 et 5, du 26 au 30 mai 2014.**

Pour ce projet, l'APE a contribué de différentes manières :

- D'abord en **organisant des événements dont tout ou partie des recettes étaient reversées à ce projet**. A titre indicatif, la brocante du 5 avril 2014 a été l'occasion de reverser à ce projet l'ensemble des recettes du stand de boissons et gâteaux. Le reste des recettes de cette manifestation a été réparti entre ce projet et l'APE (*Voir partie « finances » pour plus de détails*).

Ecole maternelle des Cendriers
Projet de classe de mer à Dolus d'Oléron proposé par
Mélanie (classe 4) et Ilef (classe 5)
Foire aux questions suite aux réunions

Le projet

De quoi s'agit-il ?

Nous souhaitons faire classe durant une semaine autour du thème de la mer afin de découvrir un milieu différent de celui que les enfants côtoient tous les jours.

Où ?

A Dolus d'Oléron, Ile d'Oléron, Charente-Maritime dans le centre de vacances appelé "les Heures Joyeuses" appartenant à la Ligue de l'Enseignement.

Quand ?

Du lundi 26 au vendredi 30 mai 2014.

Extrait du FAQ

- En prenant **les contacts opportuns avec la mairie du 20ème et le conseil de quartier** pour obtenir des financements complémentaires initialement non attribués.
- En contribuant avec les enseignantes organisatrices à **préparer des documents d'informations** comme par exemple le « FAQ » de la classe de mer (voir ci-contre).
- En partenariat avec les enseignantes qui ont pris des photos et fait des films, en **réalisant le film souvenir** d'une durée de 11 minutes (capture d'écran voir ci-contre). Le film est disponible sur demande auprès de l'APE.



Capture d'écran du film

- **Le projet de cueillette de fruits et légumes à Cergy Pontoise pour les classes 1, 2 et 3 le 30 juin 2014.**

Pour ce projet, à la demande des enseignants, l'APE a **pris en charge la part du financement revenant aux familles** (*Voir partie « finances » pour plus de détails*).

1c. Les finances

Nous indiquons à titre provisoire et indicatif les comptes de l'association. En effet, ils seront consolidés et présentés dans le détail à la prochaine Assemblée générale de l'APE qui sera organisée en septembre 2014.

Sous réserve de la consolidation à venir, les comptes font apparaître un solde positif de **1110,32 €**.

	Dépenses		Recettes	
	Nature	Montant €	Nature	Montant €
APE - Création	Remboursement Avance pour déclaration JOAFE(*)	44	Adhésions (30)	150
	Remboursement Provision ouverture compte en banque (*)	15	Dons	226,87
APE - Assurance	Remboursement Avance Assurance contrat MAIF (*)	83,58		0
Fête de Noël 21/12/2013	Lâcher de ballon	98,9	Dons recueillis lors de la fête	52,9
Brocante Puériculture 05/05/2014		0	Brocante Puériculture 05/04/2014	531,59
Concours gâteaux		0	Concours gâteaux 12/05/2014	158
Brocante Asso quartier 14/06/2014		0	Brocante de quartier organisée par la 20 ^{ème} chaise 14/06/2014	188,5
Fête d'été 21/05/2014	Merguez	56,11	Jeux, boissons, nourriture	667
	Pain	48,75		
	Boissons	123,47		
			Tombola	1388
Projets pédagogiques	Classe de mer Dolus d'Oléron du 26/05/2014 au 30/05/2014	1172,53		
	Sortie Cueillette Cergy 30/06/2014	170,2		0
Coopérative école	Contribution 2013-2014 (**)	440		0
Total €		2252,54		3362,86
Solde €		+ 1110,32		

(*) Il s'agit de remboursement de sommes avancées par le Président et le trésorier de l'APE en vue de sa création.

(**) Montant à confirmer à l'occasion de la clôture des comptes de la coopérative prévue en septembre 2014.